



NOMINIQUE, « LE PAYS OÙ L'ON REVIENT »

# LE BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2, N° 9

NOMINIQUE : 2327 HABITANTS, 100 LACS, 308 KM<sup>2</sup>

DATE : 30 SEPTEMBRE 2010

## MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

Ce n'est pas les choix de projets qui manquent sur une longue liste de priorités que l'administration municipale doit assurer en termes de services à la population ou de développement de ses secteurs d'activités. Suite à une révision organisationnelle et la mise en action de son plan stratégique jusqu'en 2013, le Conseil municipal oriente ses priorités de façon prudente et concertée pour faire les bons choix, aux bons moments et avec vous. En même temps qu'avance le dossier de la nouvelle station de pompage pour l'aqueduc, des travaux de prolongation du réseau seront effectués dès cet automne pour desservir des résidents, principalement sur la section est de la rue Saint-Charles-Borromée. Pour la nouvelle station de pompage, cette dernière sera construite d'ici janvier 2011 munie d'équipements des plus performants et régularisés aux différents besoins de consommation dans notre Municipalité.

D'autre part, les travaux de la route 321 suivent leur cours et amènent une nette amélioration au confort et à la sécurité routière dans cette artère achalandée entre

Nominique et Rivière-Rouge. En ce qui a trait aux chemins municipaux, le chemin des Geais-Bleus requiert d'urgents travaux d'amélioration de la surface vers la hauteur du chemin Beaubien, travaux qui vont s'échelonner jusqu'à l'été 2011. Plus près dans le village, un trottoir a été ajouté sur le côté est de la rue Martineau, signe que nous allons graduellement retrouver des trottoirs en meilleur état aussitôt que les fonds le permettront.

Incessamment, votre Conseil municipal garde bien en vue la faisabilité de projets structurants comme ceux du lac Laflèche, le site des Frères de Ste-Croix et l'ancien Institut familial. Dans le même ordre, on peut apprivoiser l'idée d'un centre de villégiature écologique, d'un centre de plein air écologique et d'un centre animé et moderne pour personnes âgées sur ces lieux. Quoi de mieux pour un potentiel extraordinaire et fait sur mesure pour le Nominique que l'on connaît: un village que l'on souhaite préserver dans son milieu naturel et inspirant, de par sa qualité de vie unique dans notre région. Ces projets représentent des défis d'affaires de taille. Le Conseil municipal ne laisse rien au hasard pour les

faire avancer dans le plus strict des suivis de la réglementation urbaine et bien sûr, en accord avec notre collectivité, le moment venu.

Finalement, merci à tous ceux et celles qui viennent vers la Municipalité pour faire partie d'une équipe gagnante capable de générer des changements et faire bouger Nominique. Je pense à la mise à jour du plan d'urbanisme, aux différents comités comme celui des taxes et finances qui poursuit ses travaux de façon positive pour trouver de nouvelles orientations afin d'alléger le fardeau fiscal. En pleine saison de préparation budgétaire, en vue des grandes priorités pour assurer les services essentiels, nous gardons l'œil grand ouvert, nous gardons surtout une communication ouverte et transparente avec vous, vers un avenir meilleur pour transformer Nominique, avec prudence et détermination, ensemble.

*Nominique, nature et culture,*

Yves Généreux

## ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

### Gymnastique holistique

Par des mouvements doux, la méthode redonne de la mobilité, de la souplesse et de la force musculaire, améliore l'équilibre postural et enseigne à être plus efficace, en respectant le corps dans ses différentes dimensions.

Les lundis, de 19 h à 20 h 15, du 4 octobre au 6 décembre (soirée d'essai le 4 octobre).

Centre communautaire, salle Jetté.

Coût : 75 \$

Réf : Lyne Bérardelli - 819-278-4714

### Curling

Tous les jeudis en après-midi et en soirée au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge des équipes s'affrontent en s'amusant.

Information et inscription: 30 septembre

Formation : 7 octobre

Début de la saison régulière: 14 octobre 2010.

Johanne Charette 819-275-7925, Mariette Gauthier 819-275-1282, Raynald Beaulieu 819-275-0090.

### EN MARCHÉ, contre la pauvreté et la violence faite aux femmes!

Préparez vos bottes de marche! Le mardi, 12 octobre prochain se tiendra la Marche Mondiale des Femmes dans 5 municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle (Lac-des-Îles, Ferme-Neuve, Mont-Laurier, Nominique et Rivière-Rouge). Vous voulez marcher dans les 5 secteurs? Un autobus est disponible de Rivière-Rouge et de Mont-Laurier. Vous devez obligatoirement vous inscrire avant le 5 octobre. À Nominique,

l'activité se déroulera de 14 h 30 à 15 h 15 à la Gare. Le départ s'effectuera à 14 h 45 pour une marche de 30 minutes. L'événement se terminera par un souper gratuit pour tous les participants de 17 h à 18 h 15, au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge. Pour information, veuillez contacter l'organisme Signées Femmes au 819-275-5455.

### Heure du conte

Le mercredi, 20 octobre, 10 h, à la bibliothèque de Nominique, pour les enfants de 5 ans et moins avec une animation sur le thème « Le retour des monstres ».

### Halloween

Le dimanche 31 octobre dès 17 h. Astérix, Gaulois et Romains vous attendent à la gare pour un méchoui avec animation.

### COORDONNÉES :

#### Bureau municipal

2110, chemin du Tour-du-Lac, Nominique (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819-278-3384 — Télécopieur : 819-278-4967

Courriel : [mun.nominique@tlb.sympatico.ca](mailto:mun.nominique@tlb.sympatico.ca) — Site Web : [www.municipalitenominique.qc.ca](http://www.municipalitenominique.qc.ca)

### PROCHAINE SÉANCE

11 octobre 2010 à 19 h 30

Salle J. Anthime-Lalande

2112, chemin du Tour-du-Lac

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Nouvelle responsable de la bibliothèque

La Municipalité est fière d'annoncer la nomination de madame Sylvie Gendron au poste de responsable de la bibliothèque. Madame Gendron entrera en fonction le 1er novembre pour une période de transition. Rappelons que la responsable actuelle, madame Nicole Jorg quittera le 31 décembre prochain, pour sa retraite. Les autorités municipales ont procédé à une sélection rigoureuse de critères d'emploi pour poursuivre les objectifs d'offrir le meilleur service possible à la population.

### Procédure en cas d'urgence

La Municipalité tient à rappeler qu'en situation d'urgences municipales (bris d'aqueduc, rue ou chemin bloqué ou

toute autre situation nécessitant une intervention immédiate), les citoyens doivent communiquer avec le bureau municipal durant les heures d'ouverture, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Si l'urgence se produit en dehors des heures d'ouverture, les citoyens doivent composer le 911.

### 10e anniversaire du Jumelage Nomingue / Hermanville-sur-Mer

Dans le cadre de cet anniversaire, un voyage est maintenant en préparation. Il s'effectuera du 5 au 19 mai 2011. Un circuit intéressant de 7 jours dans le sud de la France, un autre de 3 jours en famille d'accueil à Hermanville-sur-Mer pour se conclure par une visite de 3 jours à Paris. Une réunion d'informa-

tion s'est tenue le 22 septembre dernier. Un groupe de 30 personnes maximum est présentement à se constituer. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec monsieur Robert Ardouin au 819-278-0768.

### RAPPEL IMPORTANT - COLLECTE DES ORDURES

Nous tenons à vous aviser que les bonbonnes de propane, les ordinateurs, les pneus, les produits dangereux, les téléviseurs ne sont pas ramassés lors de la collecte ordinaire des déchets ni lors de la collecte des déchets volumineux par les éboueurs. Vous devez les apporter au site des RDD, (voir l'article ci-après dans la section urbanisme). Pour toute interrogation, vous pouvez communiquer avec la réception de la Municipalité aux heures normales d'ouverture.

## URBANISME ET ENVIRONNEMENT

### Site de RDD - rappel des produits acceptés

Les produits domestiques dangereux qui ne sont pas dans les contenants originaux doivent être bien identifiés et dans des contenants étanches. Les électroménagers sont acceptés. Les cartouches d'encre sont acceptées et seront ramassées par la Fondation Mira. Les outils électriques, les outils à batteries (sans les batteries) peuvent être déposés dans le bac de recyclage (bac vert).

### Produits non acceptés :

- Les médicaments périmés doivent être rapportés à la pharmacie.
- Les munitions et les armes à feu doivent être remises aux autorités policières.
- Les batteries d'automobiles, de motocyclettes et de tracteurs à gazon ne sont pas acceptées. Vous pouvez les rapporter au

Garage Gilles Leclerc et au Garage Jorg Auto-Service Inc. de Nomingue.

Le site de RDD est situé au 670, rue Sainte-Anne à Nomingue. Les citoyens sont invités à venir déposer leurs RDD, durant les heures d'ouverture, soit :

**Octobre 2010 à avril 2011** : à tous les 1<sup>ers</sup> samedis, de 9 h à 12 h.

### Les castors: les éliminer, les gérer?

La question est posée. Nos moyens sont limités pour l'une ou l'autre des options. Ce qui est clair, c'est que le tout doit se faire dans le plus grand respect de l'écosystème où habitent les castors et où nous les cotoyons. Des moyens, tel le cube Morency, existent nous permettant d'intervenir en créant le moins de dommages à l'environne-

ment, la faune, la flore. Il est important de noter que pour installer un cube Morency, la municipalité doit obtenir les autorisations des autres paliers gouvernementaux pour ce faire. Parfois, il n'est pas facile pour nous, les humains, de cohabiter avec la faune qui nous entoure, mais nous sommes contraints à partager cette belle nature.

### Entreposage sur la rive

Avec le temps froid à nos portes, plusieurs riverains ont sorti leurs quais et leurs embarcations des cours d'eau. Il est important de se rappeler que ces derniers ne doivent pas être entreposés sur la rive, car ils nuiront à la croissance des plantes et pourraient briser certaines tiges. Par conséquent, nous vous demandons de vous assurer de ne rien entreposer à moins de 33 pieds d'un cours d'eau. Merci pour votre collaboration à la sauvegarde de votre lac.

## AUTRES AFFAIRES

### Futurs parents

Le Regroupement des CPE des Laurentides désire vous informer d'un nouveau service offert aux familles de la région : le Bureau d'inscription sur une liste d'attente centralisée (BILA).

Le BILA offre aux familles la possibilité d'inscrire leur enfant sur une liste d'attente unique en vue d'avoir accès à une place en service de garde. Les parents peuvent déposer leur demande pour l'inscription de leur enfant au BILA via Internet ou par téléphone. Pour profiter de ce service gratuit : [www.bila.ca](http://www.bila.ca) ou 1-888-565-1231 #24

### Comité « Bon Voisin, Bon Oeil »

L'automne est à nos portes. Le comité a tenu une rencontre le 8 septembre dernier avec les bénévoles impliqués. Ceux-ci sont toujours prêts à vous rendre service. Vous prévoyez vous absenter pour des vacances? Nos bénévoles se feront un plaisir de surveiller votre domicile. N'oubliez pas d'aller vous inscrire au bureau municipal. La Municipalité a acheté des appareils de burinage. Il est possible de les emprunter pour une période de sept jours consécutifs. Un dépôt de 20\$ sera exigé lors de l'emprunt et vous sera remis au retour de l'appareil en bon état.

### Ensemble, disons « NON » à la criminalité!

### Association des sports mineurs de Nomingue-ASMN

Le volet estival de l'organisme a connu un franc succès cette année encore auprès des jeunes. L'engouement des jeunes pour les sports d'équipe démontre que nous répondons vraiment à leur besoin. Soulignons l'excellent travail de cet organisme qui travaille activement à la réalisation de ces activités sportives. Pour plus d'information, veuillez contacter monsieur André Dussault au 819-278-3901. Ne manquez pas la soirée d'inscription pour la saison de hockey pour les enfants de 6 à 13 ans, le vendredi, 3 décembre prochain de 19h à 21 h30 au Centre communautaire.